

Conservatoire de Limoges Les inscriptions en ligne 2025-2026 débutent le 5 mai

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 du Conservatoire à rayonnement régional de Limoges se dérouleront du lundi 5 mai au lundi 2 juin sur le site internet du Conservatoire conservatoire.limoges.fr. Au Conservatoire de Limoges, trois spécialités sont enseignées : la musique (comprenant la voix), la danse et le théâtre.

Les débutants sont accueillis directement ou après passage d'un test en fonction des places disponibles dans les classes :

- Directement sans passage de tests :
 - en éveil pour les enfants de 6 ans
 - en danse pour les enfants de 7 ans en année d'initiation
 - en musique dès l'âge de 7 ans
 - en ensemble vocaux La Chanterie (niveau élémentaire) et Le Manteau d'Arlequin (niveau collège)
 - **NOUVEAUTÉ 2025** : en théâtre dès la classe de CE1
- Après passage d'un test ou concours :
 - en danse pour les enfants de 8 ans en première année d'apprentissage
 - en art dramatique à partir de 15 ans
 - en filière voix dès 7 ans

Les nouveaux élèves ayant déjà une pratique dans la discipline choisie seront invités à se présenter à un concours d'entrée afin de déterminer le niveau dans lequel ils peuvent être accueillis sous réserve des places disponibles. Vous retrouverez toutes les dates des tests et concours sur le site internet du Conservatoire dans la rubrique «Le conservatoire / Inscriptions-Réinscriptions».

Nouveauté - Le Conservatoire élargit son offre en classe théâtre :

Jusqu'à présent le Conservatoire proposait des cours de théâtre uniquement aux élèves âgés de 15 à 30 ans. À partir de l'année prochaine, deux nouveaux cours d'1h30 vont être créés, l'un pour les enfants du CE1 au CM2, l'autre pour les collégiens. Apprentis comédiens, nous vous attendons !



Nouveauté - Recrutement pour le Chœur d'initiation :

La filière vocale du Conservatoire accueille des chanteurs de tous les âges au sein des ensembles vocaux. L'une de ces formations est destinée aux adultes débutants dans le domaine du chant choral. Aucune limite d'âge n'est imposée et l'entrée s'effectue sans test préalable. La cheffe de chœur vous accueille tous les jeudis en période scolaire de 18h30 à 20h.

Par ailleurs, un référent handicap/inclusion a été nommé au Conservatoire afin d'adapter au mieux les parcours des élèves à besoins éducatifs spécifiques. Les familles ont la possibilité de prendre contact avec le référent et d'échanger sur les besoins particuliers de leur enfant (cursus adapté, accompagnement...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service de la scolarité du Conservatoire au 05 55 45 95 62 / 95 78 / 95 61 ou par mail à crr.scolarite@limoges.fr.

Plus d'infos sur conservatoire.limoges.fr.

